

## **PV du conseil d'école du 18 octobre 2021**

### **Présents :**

Ecole : Mmes Barrière, Petat, Boutes, Jordana, Molinier, Nicolas, Gouérec, Iazard, Girod, Catrice, Gadoin, Laye, Cistac, Pelaez, MM. Esquirol, Barrière, Midroit

Parents d'élèves élus : Mmes Cazenave, Dempère, Jalbert, Manente, Denat, MM. Cazes, Frerotte

Mairie : Mme Siméon

ALAE : Mmes Grisel, Mercier, Massat, Belbeze

**Excusés** : Mme Lacoste (Adjointe en charge de l'éducation), Leguen (psychologue scolaire) et M. Respaud (IEN)

Début du conseil : 17h00 / Tour de table pour se présenter

### **Présentation du Conseil d'école :**

C'est l'instance principale de l'école. Il est présidé par la directrice qui réunit les représentants de la communauté éducative. Le conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire. Il ne traite pas de situations personnelles ni de fonctionnement lié à une classe.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des parents délégués. Pour cette année, les dates fixées sont :

Lundi 18 10 2021 à 17 h00

Jeudi 10 03 2022 à 17 h 00

Mardi 07 06 2022 à 17 h 00

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès verbal qui sera accessible aux parents d'élèves (affichage et blog).

### **Elections des représentants de parents d'élèves**

Cette année, deux listes : une présentée par la FCPE, l'autre par LIPEC (liste indépendante des parents de l'école Cantelauze)

531 inscrits, 266 votants, 32 bulletins blancs ou nuls soit un taux de participation de 50,09 %, stable par rapport à l'année dernière (50,47 %). Tous les postes sont pourvus : 8 par les parents FCPE, 7 par les parents LIPEC.

Proposition reconduite cette année : programmer 2 à 3 réunions en fonction des besoins avec au moins 3 représentants des deux listes des parents d'élèves délégués, la directrice de l'école et 2 enseignants.

Les dates de ces réunions seront fixées à l'avance, un ordre du jour sera établi et un compte rendu sera rédigé à la fin de ces réunions. Les parents sont d'accord sur le principe.

## La rentrée :

Les effectifs : 15 classes dont 10 en élémentaire et 5 en maternelle.

Enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
BARRIERE Marie		21								21
PETAT Laurence		12	8							20
JORDANA Stéphanie			6	17						23
BOUTES Isabelle			10	13						23
MOLINIER A Marie			6	16						22
NICOLAS Sylvie					24					24
GOUEREC Véronique					24					24
MIDROIT Mathieu					6	20				26
CATRICE Aurélie						11	15			26
CISTAC Emilie						10	16			26
GADOIN Sophie							17	9		26
ESQUIROL Cédric								28		28
IZARD Christelle								14	11	25
PELAEZ Nathalie								14	12	26
BARRIERE Luc									28	28
<b>TOTAL</b>	0	33	30	46	54	41	48	65	51	368

L'équipe enseignante attire l'attention de la municipalité sur le peu d'arrivée d'enfants en maternelle cette rentrée. Est-ce que la mairie a anticipé cette baisse d'effectifs pour l'année prochaine ?

- ⇒ Madame le Maire précise que si de nouvelles familles arrivent, elles seront prioritairement orientées vers Cantelauze et Le Trépadé, les 2 écoles de la ville qui connaissent cette année une baisse des effectifs en maternelle. Cependant, un seul projet de nouveau lotissement est à l'étude mais n'affectera pas les effectifs de l'école dans les 2 ou 3 années à venir.

*Enseignement des langues :* Tous les élèves, de la petite section au CM2, bénéficient de cet enseignement en anglais. Il est dispensé par l'enseignant de la classe qui dispose d'une habilitation.

*Rased :* Le réseau d'aides fait partie d'un pôle ressource composé de différents professionnels : le médecin scolaire, un enseignant en charge des dossiers MDPH, une psychologue scolaire. Les parents peuvent solliciter une aide du rased en s'adressant à la directrice de l'école ou directement aux personnes citées ci-dessus.

*Les évaluations nationales CP / CE1 :* Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques ont été évaluées entre le 13 et le 24 septembre 2021. Les élèves de CP seront à nouveau évalués lors d'un point d'étape entre le 17 et le 28 janvier 2022.

Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant pour qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables afin d'organiser son action pédagogique en conséquence. Il va lui permettre de compléter les informations qu'il a recueillies sur chacun de ses élèves. Les professeurs de CP et de CE1 peuvent ainsi affiner leur connaissance des acquis de chacun de leurs élèves, les prendre en compte pour orienter l'enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de tous.

Les parents d'élèves ont été informés individuellement des résultats de leur enfant.

## Rythmes scolaires :

A la rentrée, les écoles ont reçu une note départementale relative à l'organisation de la semaine scolaire. Elle a pour but de porter à notre connaissance la nouvelle modalité d'organisation du temps scolaire.

Il est rappelé dans cette note que cette organisation est validée par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN)

Régime de droit commun : 24h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées (LMMJV). La journée ne doit pas dépasser 5h30 et la demi-journée 3h30.

Déroghations possibles :

- Samedi matin à la place du mercredi
- Organisation sur 8 demi-journées
- Dépassement du maximum de 5h30 par journée
- Organisation avec moins de 24h d'enseignement et récupération sur les vacances scolaires.

Pour obtenir une organisation dérogatoire, une demande commune doit être formulée : mairie, conseils d'école de la commune. Le Conseil Départemental donne son avis pour l'organisation du ramassage scolaire.

Des concertations locales peuvent être mises en place, à l'initiative de la commune et / ou de parents élus.

M. le DASEN rappelle qu'il n'ira pas à l'encontre des avis délivrés par la collectivité locale. Un changement d'horaire reste cependant possible, mais doit être validé en conseil d'école extraordinaire.

Si une nouvelle organisation est proposée, elle sera soumise à un vote lors d'un conseil extraordinaire et devra être validée par M le DASEN.

En ce qui concerne l'école, un sondage a été proposé. Les enseignants dans leur majorité, se sont positionnés sur la semaine à 4 jours.

La mairie, questionnée à ce sujet, nous a fait savoir qu'elle n'avait pas prévu de modifier l'organisation du temps scolaire dans un but d'harmonisation sur la communauté d'agglomération du Muretain.

⇒ Compte tenu qu'un consensus est nécessaire pour modifier les rythmes scolaires, aucun changement n'est acté.

### **L'aide aux élèves :**

*Les APC* : activités pédagogiques complémentaires.

Elles ont lieu les lundis et mardis de 12 h 05 à 12 h 45 selon un emploi du temps défini.

Ces activités sont organisées par période avec, pour chacune, une proposition adressée à la famille qui donne ou ne donne pas son accord.

Pour rappel, les APC permettent trois actions : de la remédiation scolaire en terme de compétences, des actions de méthodologie, des actions en lien avec le projet d'école.

*PPS* : 10 enfants bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation lié à leur handicap, avec une notification spécifiant une aide humaine (aesh). 5 aesh sont nommées (3 en contrat 24 h, 2 en contrat 32 h). 4 élèves sont en attente d'une notification par la MDPH.

### **Le règlement intérieur :**

Le règlement intérieur d'une école, définit l'ensemble des règles de vie de l'école. Il fixe les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative. Le règlement intérieur de l'école est aussi un document éducatif : il place l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté en le rendant progressivement responsable.

Le règlement intérieur est élaboré par le directeur d'école, conformément au règlement type départemental. Il est examiné puis voté lors du conseil d'école.

Suite au vote fait ce jour, le règlement de l'école primaire Cantelauze est adopté à l'unanimité.

## **Protocole sanitaire :**

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Dans notre département, ce protocole est passé depuis jeudi 07 octobre au niveau 1 (taux d'incidence inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur une période de 5 jours).

Les principales mesures :

- Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'élémentaire.
- Le maintien des mesures renforcées d'aération (au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux + au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures) et lavage des mains.
- La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) n'est plus requise mais les regroupements importants ne sont pas autorisés. L'ALAE a maintenu la même organisation depuis la rentrée, et sera amenée à la revoir en cohérence avec les mesures prises à l'école.
- Désinfection des locaux et cantine une fois par jour.
- L'apparition d'un cas confirmé en école maternelle et élémentaire entraîne la fermeture de la classe pendant 7 jours.

Ce protocole sanitaire pourra être revu tous les jeudis avec une application le lundi qui suit.

## **Projets pédagogiques et sorties :**

### ***Le projet d'école :***

Son titre : Vivre et apprendre ensemble

Les axes du projet d'école :

AXE 1 : Assurer la continuité des parcours pour les élèves

Objectif(s)prioritaire(s) pour l'école :

- Permettre aux futurs élèves de CP et de 6° de connaître leur nouvel environnement (école élémentaire et collège) ;
- Responsabiliser les enfants lors de leur déplacement quotidien dans la rue en tant que piétons et en tant que cyclistes ;
- Se repérer dans l'espace BCD ;
- Construire une première culture littéraire ;
- Se repérer dans les outils et les méthodes.

AXE 2: Vivre ensemble

Objectif(s)prioritaire(s) pour l'école :

- Améliorer le climat dans les classes et la cour de récréation ;
- Permettre à tous les élèves de comprendre et d'utiliser un vocabulaire précis et adapté (accroître le potentiel lexical).

AXE 3: Apprendre ensemble

Objectif(s)prioritaire(s) pour l'école :

- Améliorer l'estime de soi, le bien être et le climat en classe et dans la cour de récréation ;
- Partir des acquis de l'élève, du positif pour le renforcer sans masquer les difficultés ;
- Comprendre son rôle d'élève.

**Les projets de cette période :**

Maternelle :

5 classes pépinière Fontenilles : achat de pensées qui seront plantées pour embellir l'école

3 classes de MS / GS : projet « école et cinéma" à Fonsorbes (en février et mai)

3 classes de MS / GS : Sortie à la ferme de Bergues à Odars (mois de juin)

Cycle 2 :

Spectacle de Noël à la salle du Trépadé (le jeudi 16 décembre 2021)

Cycle 3 :

2 classes CE2 CM1 et CM1 : projet Ecole et cinéma

Les CM1 : projet BD à la médiathèque

1 classe de CM1/CM2 et 1 classe de CM2 : projet exposition « les machines » (projet proposé par la médiathèque de Fonsorbes)

1 classe CE2 CM1 : sortie autour du thème « les enfants du patrimoine » sur la biodiversité (insectes et arbres) à Portet/Garonne le vendredi 17 septembre

1 classe de CE2 CM1 : sortie à la maison Garonne le mardi 12 octobre

Les CM2 : participation au projet chocolat. Réalisation d'une toile en chocolat et visite du salon des artisans chocolatiers et visite de Toulouse.

4 classes de CM1, CM2 et CM1/CM2 : sortie à la maison de la Garonne (avec rallye découvertes) le 05 octobre 2021

1 classe de CM1, 1 classe de CM1 CM2 : Projet affiche « j'en mange 5 » : dans le cadre de la sensibilisation à l'équilibre alimentaire au programme de c3 cette année, les élèves créent une affiche pour le restaurant scolaire incitant leurs camarades à une consommation quotidienne de 5 fruits et légumes.

Collectif :

- projet potager à l'école. Une demande a été faite pour labourer le potager côté élémentaire

-participation à la journée du sport le 22 septembre (cycles 2 et 3)

- participation à ELA, projet citoyen et sportif

-visite de l'exposition « les machines » : de petites machines vont être prêtées par la Halle de la machine.

- atelier cyclisme

L'ALAE :

*Maternelle : Effectifs : Matin : 35 / Midi : 95 / Soir : 35*

Noël : Un Noël féérique aux couleurs pastel : Décoration des locaux / Danse Réalisation de l'affiche de Noël pour mettre dans les sucettes situé autour de l'école de Cantelauze.

En partenariat avec la Mairie de Fonsorbes, mise en place une collecte de jouets (centre de loisirs / mairie / médiathèque) afin de récupérer un maximum de jouets qui seront redistribués aux associations caritatives de la commune. Cette action à pour objectif de sensibiliser les enfants au partage et à l'entraide.

Projet écocitoyenneté : « Sensibiliser les enfants aux gestes éco citoyens, pour former « les citoyens de demain » / Mise en place de poubelles jaunes, et sensibilisation au handicap : recyclage des bouchons plastique.

Semaine de la laïcité du 6 au 10 décembre « Citoyen de la république » : Réalisation de la boîte à bouchons / Débats autour de la thématique «citoyen de la république » / Atelier autour du conte mené par l'équipe d'animation.

*Elémentaire* : *Effectifs* : Matin : 75 / Midi : 227 / Soir : 90 (en hausse par rapport à l'an dernier)

Projet environnement / éco citoyen : Gaspillage alimentaire/ Jardin / Gestes éco citoyen

Semaine de la laïcité Réalisation d'un livre sur la thématique avec les enfants de l'alaé / Réalisation d'une vidéo/ chants « Aux arbres citoyens ».

Noël : voir paragraphe maternelle

Jeux extérieur sportifs et coopératifs.

Projet sur le handicap (Inclusion d'enfant porteur d'un handicap) : Salle aménagées, divers achats de jeux.

Projet médiation : Mise en place de fiche de réflexion pour les problèmes récurrents. / Mise en situation sous forme de scénette.

Protocole sanitaire : la directrice de l'alaé rappelle qu'en raison des effectifs enfants qui sont plus importants cette année et la mise en place du protocole (passage par classe, nettoyage des tables après chaque passage, passage toilette par classe) et les enfants qui reviennent tous (du CP au CM2) des APC les lundis et mardis à 12 h45 cela retardent considérablement le passage des classes en cantine. Les dernières classes sortent du réfectoire à 14 h 05.

### **Sécurité de l'école :**

Trois exercices incendie à réaliser dans l'année. Le premier a eu lieu le 11 octobre 2021, concernant le bâtiment en dur. Les enfants sont sortis en 2 minutes 30. Il a été noté que dans un contexte de classe, l'alarme du bâtiment en dur est inaudible depuis les préfabriqués.

- le PPMS

Deux exercices PPMS pour cette année. Ces exercices permettent de répéter des postures (confinement ou évacuation) et adaptés à l'âge des enfants.

La première simulation portant sur le danger « intrusion de personnes » a été réalisée le 15 10 2021, l'autre sera en rapport avec les risques majeurs d'origine naturelle ou technologique. Des rideaux seront demandés pour équiper les classes 5, 6 et 10 (visibles du couloir).

### **Difficultés liées au partage des locaux :**

Ce point est un constat de l'équipe enseignante, il n'a en aucun cas vocation à mettre en cause l'équipe d'animation ou les agents de ménage qui travaillent dans l'école.

L'école Cantelauze accueille les mercredis après midi et les vacances scolaires des enfants des alaé de toutes les écoles de Fonsorbes.

Cet accueil engendre des difficultés importantes :

- L'obligation pour les enseignants de déménager à chaque vacances d'été 2 classes de la maternelle le dernier jour d'école et de les réaménager à la pré rentrée car ces salles servent de salles d'activités pour des

groupes du centre de loisirs => dysfonctionnement au niveau du personnel ménage (qui nettoie ? atsem ou dames de ménage) => les classes n'ont pas été correctement nettoyées pour la rentrée (rentrée des classes un jeudi, enfants du centre de loisirs encore présents le mercredi).

- Le mercredi et les vacances scolaires : sieste des enfants fréquentant le centre de loisirs sur les petits lits de nos élèves. Obligation de changer les draps le mardi soir et le mercredi ce qui engendre un travail supplémentaire pour les atsems sur notre temps scolaire. Question par rapport à l'hygiène de ces lits tout particulièrement en cette période de vigilance sanitaire (à ce sujet, demande d'alèses auprès du Muretain aggro, pas de réponse pour l'instant).
- Présence d'enfants tous les jours lors des temps de cantine : bruits et allées et venues continuel, difficultés de concentration pour les élèves en APC, pas de temps de pause pour les enseignants.
- le matériel de l'école (placard d'EPS, salle de motricité et hall élémentaire, livres en BCD, pharmacie de l'école...) peut être utilisé par l'équipe d'animateurs : ces matériels ne sont pas toujours remis à leur place, s'abiment, peuvent être cassés.
- La salle des maîtres est utilisée par ces personnels alors qu'il avait été convenu qu'elle restait fermée à clé hors temps scolaire.
- Pour les enfants de Cantelauze qui fréquentent le centre de loisirs : impression d'être toujours à l'école.

Mme le Maire indique que cette problématique est rencontrée dans de nombreuses communes. Ces bâtiments municipaux sont mis à disposition de l'école mais aussi aux autres activités comme le centre de loisirs. Ce partage doit se faire en bonne intelligence. La mairie ne mettra pas d'autres salles à disposition pour le centre de loisirs.

#### **Bilan de la coopérative scolaire et des comptes mairie :**

Le solde de la coopérative scolaire de l'école maternelle est à ce jour de 6948 euros, celui de l'école élémentaire de 12 726 euros (hors dons des familles effectués à cette rentrée non comptabilisés à ce jour). Ces montants sont particulièrement importants du fait des sorties annulées l'an dernier.

Cette somme nous permet de financer les sorties pédagogiques et les projets de classe.

La mairie verse également 33,27 euros (fonctionnement et transport) par enfant en maternelle et 48,57 euros (fonctionnement et transport) par enfant en élémentaire.

La mairie octroie aussi un budget investissement en mobilier pour un montant de 2600 euros pour l'école (soit 170 euros par classe).

A ce sujet, c'est avec ce budget que nous devons acheter les chaises qui se cassent (usure). Nous redemandons que ces chaises soient réparées ou achetées avec un budget autre.

Mme le Maire indique que s'il y a des besoins urgents, les achats pourront être effectués hors budget investissement.

#### **Les travaux :**

Ceux réalisés :

- peinture et changement des dalles dans le bureau de la direction
- changement des tableaux dans 3 classes de l'élémentaire

Ceux en attente :

Reprise des comptes rendus des conseils d'école de l'an dernier. Les réponses ont été apportées par M. Macaigne, directeur des Services Techniques lors d'une réunion préalable au conseil d'école.

- Agrandissement et fermeture du placard d'EPS (élémentaire) => Vacances d'automne
- Sécurisation du mur d'enceinte côté maternelle. Lors premier du conseil d'école de l'année dernière, la mairie avait indiqué que ces travaux étaient inscrits sur le plan d'investissement 2021. => Vacances de Noël

- Les travaux relatifs à la qualité de l'air étaient à l'étude et annoncés pour être réalisés fin 2021.
- ⇒ Réponse de Mme le Maire : Les détecteurs de CO2 ont été commandés par la mairie. Ils sont en attente de réception.
- Réparation des fuites d'eau quand il pleut (BCD, hall, autres) => travaux à réaliser en urgence car la BCD a été inondée à 2 reprises cette période.
- ⇒ Attente devis, vacances d'automne.
- Douche WC intérieur maternelle à descendre, devait être fait cet été (voir CE du 15 10 2020)
- ⇒ Retard pris, sera fait en fin d'année.
- l'ouverture du portail maternelle grâce à un système de type Smartphone vidéo a été proposée dans le cadre de subvention. Cette dépense a-t-elle été inscrite au budget ?
- ⇒ Pas de réponse de M. Macaigne à ce jour. Attente validation des élus. Mme Siméon indique que le dossier suit son cours
- Demande d'un récupérateur d'eau en élémentaire (jardinage) : => vacances de printemps
- Nettoyage haut de préfabriqués : => vacances de printemps
- Nettoyage gouttière préau : => vacances d'automne.

#### Problèmes récurrents liés au système internet + problème de panne à répétition du photocopieur :

Lors du conseil d'école du 07 juin 2020, nous avons mentionné des problèmes récurrents liés au photocopieur :

« L'école est dotée d'une seule photocopieuse noir et blanc. Celle-ci est vieillissante (6 ans d'ancienneté, 980 000 photocopies) et montre des signes de faiblesse. A plusieurs reprises, cette photocopieuse a été hors service, ce qui entraîne des désagréments notoires dans l'organisation de l'école. »

Dès la prérentrée, la photocopieuse de l'école est encore une fois tombée en panne. Elle n'a pas pu être réparée malgré la venue à plusieurs reprises du service après vente. Nous sommes restés 3 semaines avec ce matériel défectueux, ce qui a engendré de très importantes difficultés de fonctionnement.

La mairie a proposé en dernier recours de faire les photocopies dans leurs locaux (laps de temps d'une journée au moins entre la demande et le retour des documents). Devant les difficultés liées à ce dispositif, prêt d'une petite photocopieuse qui a été une aide pour l'équipe (remerciement aux agents de service scolaire pour ce prêt) mais qui se montre très insuffisante en termes de capacité d'impressions.

A ce jour, la photocopieuse « principale » a été réparée, mais les dysfonctionnements (burrages) sont encore nombreux.

A ce problème matériel s'est ajoutée une connexion à internet inexistante en cette rentrée. Le problème n'est pas nouveau, il est abordé à quasiment tous les conseils d'école.

Pour information, la trame Internet fournie par Orange est passée de 5 Megas à 3 Megas, il est donc de plus en plus compliqué de se connecter. Les enseignants demandent s'il ne serait pas possible d'obtenir des clés 4G supplémentaires en attendant d'avoir la fibre. Mme le maire va se renseigner sur le surcoût engendré. En attente de la réponse de M. Saumon.

Au niveau des ordinateurs des classes et des tablettes (mise à jour et installation d'applications), une demande détaillée avait été faite le jour des vacances d'été. A ce jour, ce matériel ne peut être utilisé dans les classes car nos demandes n'ont pas été prises en compte (certaines applications qui avaient été installées ont disparu, d'autres lancent à nouveau au démarrage et ralentissent la mise en route...). L'école a fait un compte-rendu très précis de tous les dysfonctionnements. Il sera envoyé dans la semaine au responsable du service informatique de la mairie, ainsi qu'aux élus concernés et à M Meallet (enseignant référent pour les usages numériques de l'EN).



### **Questions des parents :**

Question de l'association LIPEC :

Question ALAE :

- Concernant le petit-déjeuner à l'ALAE. Un service de petit déjeuner est-il mis en place pour les enfants qui ne déjeunent pas chez eux? Peuvent-ils amener leur petit déjeuner?

=> L'ALAE précise que les enfants peuvent apporter leur petit déjeuner ou manger des denrées qui n'ont pas été consommées pendant les repas (dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire).

Mme le Maire indique qu'un conseil ALAE sera organisé en décembre. Elle relève par ailleurs la difficulté de recrutement des animateurs.

Question Ecole :

- Pour plusieurs classes, les repas se prennent à partir de 12h45 voire 13h (protocole sanitaire). Une collation pourrait-elle être mise en place à 10h? C'est une heure tardive pour les enfants, sachant que certains arrivent à 7h/7h30 à l'ALAE.

=> Réponse de l'école : Dans la note du 25 mars 2004, les Ministères de la jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche indiquent que selon les recommandations du Ministère, les collations des deux récréations ne sont plus recommandées. Cette information a été actée lors du conseil d'école de novembre 2017.

Question Mairie :

- Lors de son allocution, Mme SIMEON a gentiment répondu à notre question concernant la chaleur dans les classes. Mme La Maire a accepté de mettre des climatiseurs dans les dortoirs des maternelles. Pourriez-vous nous informer de la date de commandes et d'installation de ceux-ci svp?

=> Réponse de la mairie : dans un premier temps, des ventilateurs seront fournis aux écoles. Pas de climatisation envisagée par la mairie. Les enseignants demandent à ce que d'autres solutions soient étudiées (végétations ou toiles tendues par exemple).

### **Question de la FCPE :**

Arrivées hors délai, ces questions n'ont pas été mises à l'ordre du jour.

Conseil clôturé à 18h35

Mme V.GOUEREC, secrétaire de séance

Mme C. LAYE, directrice.